



VILLE DE ST DENIS

SYNDICAT UNSA TERRITORIAUX

Actifs et retraités

« VILLE DE ST DENIS »

bourse du travail ,bureau 406 /4ème étage

tel 01/55/84/41/56 /Email « unsatxstdenis@outlook.fr »

secrétaire général : Daniel NAIL 06/24/24/35/82

COMMUNIQUE DU SYNDICAT UNSA AUX AGENTS DE LA VILLE de PIERREFITTE et ST DENIS! SUITE AU CST DU 16 MAI 2024

Nous souhaitons porter à la connaissance de tous les agents de ST DENIS et de PIERREFITTE les basses manoeuvres organisées en marge du CST qui se sont tenus dans les deux villes le 16 MAI 2024.

Après 7 réunions sociales de projet (RSP) avec les 7 organisations syndicales de ST DENIS et 3 de PIERREFITTE sur le projet de fusion entre le 02 février et le 14 mai 2024.

Enfin, nous avons découvert le matin du CST que les maires des 2 villes avaient rencontrés en catimini 2 syndicats (FA-FPT de Pierrefitte et FO de St Denis) afin de valider un accord pour voter favorablement au CST.

Quelle attitude scandaleuse et non respectueuse du dialogue social qui pour nous se doit d'être transparent et équitable dans la reconnaissance de toute la représentation du personnel.

L'UNSA a participé à toutes les réunions alors que certains syndicats ont appliqué la politique de la chaise vide (FO,CFDT,SA-FPT,snuter FSU) étant absents à plusieurs reprises et ne proposant rien face au projet. Dans un communiqué du 17 mai 2024 ,le Maire de ST DENIS vous informe du vote positif émis au CST sans plus de détail se qui a surpris beaucoup de collègues qui nous ont interpellé immédiatement!

Par conséquent nous voulons la plus grande transparence sur ce vote et nous vous en communiquons le détail, à savoir:

Vote pour : 12 représentants de la municipalité / 3 FO /2 CFDT/1 FA-FPT

Vote contre : 3 CGT/1UNSA/1SUD

Non participer au vote :1 SNUTER-FSU

Le vote est favorable à la majorité et non à l'unanimité

A cause de cette opération de bas étage ,beaucoup de revendications que nous portions n'ont pas pût aboutir ,nous avons pourtant tout au long de la séance posé nos exigences en faveur du personnel des deux villes refusant les positions individuelles et personnelles et les intérêts personnel d'un syndicalisme opportuniste mais pas combatif.

Comme en 2020,nous dénonçons l'attitude déloyale du syndicat FO qui à de nouveau tenu un rôle trouble qui favorise à terme des reculs pour le personnel, pire ils s'osent revendiquer la paternité des avancées obtenues , alors qu'il était à la remorque des revendications que l'UNSA souvent seule à défendue pendant les négociations.

Rappelons-nous en 2020 avec FO qui a validé un accord seul avec le Maire pour gagner 2 jours de RTT et nous faire passer à 38H par semaine!

En contrepartie le Maire à décider de la suppression de nos droits sur les congés médaille (1 semaine par an) et retraite (3 mois avant départ).

Les retraits de jour de congés ,jours fériés et autorisations d'absence et la suppression d'une partie de notre prime annuelle après 30 jours d'absences quelque en soit la raison!

**ENSEMBLE SANCTIONNONS CE SYNDICALISME SOUMIS A L'EMPLOYEUR,CALCULATEUR et ELOIGNEZ
DES PREOCCUPATIONS DU PERSONNEL!!!**

L'UNSA A OBTENU DES AVANCEES QUI SERONT MIS EN PLACE LE 01 JANVIER 2025!

D'AUTRES POINTS DOIVENT ENCORE ETRE ENTENDUS !



NOS REVENDICATIONS POUR LA NOUVELLE VILLE !

Non défendues lors de la réunion secrète avec la municipalité par FO et la SA-FPT!!!



- Revalorisation du RIFSEEP avec +50 € sur IFSE mensuelle pour catégories Cet B
- Augmentation de la prime annuelle 1000€ en mai et 900 € en novembre pour total 1900 € à l'année
- Prime d'ancienneté pour agents médaillés tous les ans 20 ans/500€, 30 ans /1000€, 35ans 1500 €
- Revoir notre adhésion au CNAS et son contenu par mise en place de tickets restaurants et de chèques vacances pour tous ?
- Monétisation des CET minimum 10 jours annuels
- Respect des règles statutaires pour favoriser les promotions internes ,suppression de l'examen plus imposé par la municipalité ,refus du jury mis en place uniquement par l'employeur!

>>L'UNSA a exigé des engagements fermes du Maire sur l'arrêt des privatisations des services et le maintien des emplois publics.

>>Le développement d'un service public de qualité pour la population a visage humain par la modernisation du travail et la reconnaissance pleine et entière du professionnalisme des agents dans nos villes!

L'arrêt à terme des badgeuses a été obtenu , le maire s'est engagé pour revoir ce dispositifs à l'avenir.

Dans ce sens ,nous souhaitons l'arrêt des mesures impopulaires et une vraie coopération des agents sur les projets et leur conditions de travail et d'emplois.

Avec l'UNSA portons nos revendications sans compromission et dans l'intérêt collectif, pour cela continuons ensemble en toute liberté ,indépendance et autonomie.

L'UNSA appelle les agents des deux villes à la vigilance pour construire un avenir commun et de dénoncer l'accord en trompe l'œil obtenu au rabais par les syndicats complices au détriment des négociations en cours!

L'attitude des ces syndicats porte atteinte au dialogue sociale et à l'efficacité des syndicats pour nous défendre!

Nous avons demandé au CST la suspension du projet commune nouvelle jusqu'en mars 2026 date des prochaines municipales!

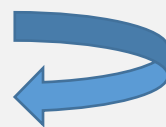
Nous nous sommes prononcés pour un referendum de la population et une votation au sein du personnel avant toute mise en place!

JE SOUHAITE AGIR ET ADHERER AU SYNDICAT UNSA POUR PARTICIPER ET AGIR COLLECTIVEMENT!

Pour cela ,je contacte l'UNSA à la bourse du travail de ST DENIS ,je participe aux réunion organisées prochainement à ST DENIS et PIERREFITTE!



(Voir en entête ,coordonnées du syndicat)
Nous prendrons contacte avec vous dans les meilleurs délais



ST DENIS LE : 21/05/2024